

M18

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 18^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020

Numéro 32





ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 18^e

LE FORUM DU TEMPS LIBRE ET DES LOISIRS

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum du Temps Libre et des loisirs s'est tenu le 5 septembre dans le 18^e. La foisonnante vie associative du 18^e arrondissement battait son plein pour proposer aux habitant.e.s des activités pour l'année.



© Erwan Floch



© Erwan Floch

SOMMAIRE

Ça s'est passé dans le 18^e / 2

Au fil du 18^e / 6

Agenda / 8

Événement / 9

Dossier / 10

La rentrée à Paris18

Focus / 16

La Nuit Blanche des Enfants

Regards sur la ville / 18

Le Parc Chapelle Charbon

Mairie pratique / 21

Tribunes des groupes politiques / 22



© Erwan Floch



ÉDITO

—

ÉRIC LEJOINDRE

MAIRE DU 18^e

Madame, Monsieur,

En cette rentrée si particulière, je tiens tout d'abord à souhaiter à toutes les habitantes et tous les habitants du 18^e, une année de belles réussites. Je veux particulièrement adresser mes vœux de succès aux élèves et étudiant.e.s qui ont retrouvé, après une longue période, le chemin de l'école, du collège, du lycée et de l'université. Dans les établissements, les équipes fournissent chaque jour un travail d'envergure pour assurer la réussite mais aussi la sécurité de nos enfants. Je tiens à saluer leur engagement précieux pour le 18^e.

Inédite, la situation sanitaire que nous traversons nous amène, parfois non sans contraintes, à adapter nos modes de vies. Depuis le début de cette crise et en cette rentrée marquée par un regain de l'épidémie, nous nous engageons pour participer au déclin des contaminations sur notre territoire. Il est de notre devoir de mettre en œuvre toutes les mesures pouvant contribuer à votre protection. Sur cet impératif, nous ne saurions faire preuve de laxisme. Mais l'issue de cette crise sanitaire, nous ne pouvons l'envisager sans la vigilance et la responsabilité de chacun.e. Si le port du masque peut s'avérer contraignant à certains égards, ne l'oublions pas : il est un des moyens les plus efficaces pour limiter les contaminations au Covid-19. Sur l'espace public, continuons à appliquer la règle qui est de le porter. Quotidiennement, continuons à intégrer à nos habitudes l'ensemble des gestes barrières permettant de protéger notre santé et celle de nos proches : se laver les mains et respecter une distanciation sociale. C'est par ces comportements, par cette responsabilité individuelle que nous parviendrons, à plus grande échelle, à entrevoir la sortie de cette épidémie.

Ce contexte, si particulier, ne nous a pas privés d'un été haut

en couleur dans notre 18^e. L'important engagement associatif a permis d'offrir aux habitant.e.s d'enthousiasmantes manifestations sur l'espace public. Qu'il s'agisse de spectacles, d'expositions, d'activités sportives ou manuelles, les rendez-vous proposés étaient variés. C'était notamment le cas à Chapelle Charbon, nouveau parc inauguré cet été, dont vous en apprendrez davantage à travers les pages de ce magazine. Ce dynamisme continue pour les mois à venir avec la tenue, si le contexte sanitaire le permet, d'événements majeurs de la vie culturelle de notre arrondissement. La Nuit Blanche des Enfants proposera, cette année encore, des œuvres inédites à destination du jeune public. Elle sera suivie par la traditionnelle

Fête des Vendanges de Montmartre, qui cette année, vous proposera un voyage dans le Futur. L'occasion de passer quelques jours festifs, mais également de stimuler notre imaginaire et de réfléchir aux lendemains.

**« C'EST EN COMMUN QUE NOUS SERONS À
MÊME DE CONSTRUIRE CE 18^E INCLUSIF,
SOLIDAIRE ET INNOVANT »**

Cette rentrée, c'est aussi cette de l'équipe municipale, renouvelée. Qu'il s'agisse de votre sécurité ou de thématiques d'espace public plus générales, de votre santé, que l'on parle culture, sports, loisirs, les élu.e.s du 18^e arrondissement sont sur le pont pour travailler au façonnage d'une ville où l'on vit mieux. Qu'il soit question des services publics de proximité, de diversité commerciale ou de logement, dans chacun de nos quartiers, notre préoccupation essentielle est celle de la qualité de vie. Notre engagement au service de la collectivité ne peut se faire sans vous. Votre vision et votre voix doivent demeurer au cœur de l'action publique. C'est en commun que nous serons à même de construire ce 18^e inclusif, solidaire et innovant.

À toutes et tous, je vous souhaite donc une bonne rentrée, sous le signe de projets fructueux et de réussites, dans des quartiers qui vous ressemblent, dans un 18^e que l'on aime. Au travail !

UN ÉTÉ ANIMÉ

Pour cet été très particulier, la municipalité et les associations du 18^e étaient mobilisées pour offrir aux Parisiennes et aux Parisiens des animations sur l'espace public. Expositions, projections en plein-air, concerts, jeux et activités sportives : les rendez-vous étaient variés, et le public bien présent !



Paris Sport Dimanche © DJS - Ville de Paris



Paris Sport Vacances © DJS - Ville de Paris



Projection au parc Chapelle Charbon © 1001 Images



Spectacle Persees © Mairie du 18^e



Bal enchanté © Serge Tsakap



LE BILLET DE
—
SARAH PROUST
1^{ère} ADJOINTE
AU MAIRE DU 18^e



Pour chacune et chacun d'entre nous cette rentrée est celle de nombreuses interrogations liées à la pandémie de la Covid-19 : quelles sont les règles à suivre, comment puis-je me protéger et protéger les autres au mieux, quelle activité puis-je reprendre, comment l'année scolaire va-t-elle se dérouler, comment le monde professionnel organise-t-il la reprise pour les salariés et pour l'activité économique ?

Le réel nous impose de nous adapter pour répondre à tous ces questionnements. Mais s'adapter c'est aussi le moyen de conserver des lieux et des moments collectifs pour la tenue de manifestations emblématiques dont nous avons envie qu'elles prennent, singulièrement cette année, toute leur place dans la ville.

Nous avons choisi de tout mettre en œuvre pour conserver cette année deux grands événements du 18^e arrondissement : la Nuit blanche des enfants (3 octobre) et la Fête des vendanges (du 7 au 10 octobre). Nous avons adapté la programmation, la jauge, les circulations et les lieux afin que chacune et chacun puisse profiter en toute sécurité de ces événements qui rencontrent à chaque automne un grand succès populaire.

Beaucoup d'autres animations sont prévues cette saison pour retrouver pas à pas et nous l'espérons, durablement, les chemins d'une vie collective plus apaisée et plus joyeuse.

Belle rentrée à toutes et à tous.



ÇA FAIT LA COUV !
—

Le 18^e, on le traverse d'Est en Ouest à vélo, par la rue Marcadet, au départ de la place Louis Baillot. Un beau cliché signé Erwan Floc'h.



1, place Jules-Joffrin
75018 Paris

Directeur de la Publication :
Éric LEJOINDRE, Maire du 18^e

Rédaction en chef et coordination :
Adèle Wydouw

Rédaction : M18 service communication

Mise en page : M18 service communication

Conception graphique : StreetPress & Agence
Klar

Photographies et illustrations: Erwan FLOC'H,
Juliette JEM, Mairie du 18^e, Guillaume
Bontemps, Sonia Yassa, 1001 Images, Serge
Tsakap, DJS - Ville de Paris

Impression : Imprimerie FABREGUE

ISSN : En cours

Dépôt légal : janvier 2017

Tirage : 110 000 exemplaires



AU FIL DU 18^e

PARIS À VÉLO

À Paris, l'essor des pistes cyclables se poursuit. En cette période marquée par la crise sanitaire, encourager la pratique du vélo est une priorité. Le point sur les aménagements récents en la matière.

Des axes temporaires

Pour encourager et sécuriser la pratique du deux-roues à Paris, des Coronapistes ont été tracées sur un grand nombre d'axes. Dans l'ensemble de la ville, ces axes cyclables temporaires représentent plus de 50 kilomètres de pistes. Peut-être en avez-vous déjà emprunté dans le 18^e arrondissement, avenue de Saint-Ouen ou encore boulevard Ornano ?

Pour consulter le plan des axes cyclables, permanents et temporaires à Paris, rendez-vous sur www.paris.fr

400 000 abonné.e.s pour Vélib' !

Succès pour le service de vélos en libre-services Vélib', qui a récemment enregistré 400 000 abonné.e.s, un chiffre qui témoigne de l'attachement des Parisien.ne.s au vélo et à la nécessité de poursuivre le maillage dans les rues. C'est le 4 septembre qu'un pic d'utilisation a été enregistré avec plus de 209 000 courses enregistrées sur la journée. Parmi les utilisations, 57% privilégient l'usage du vélo électrique... Idéal lorsque l'on souhaite gravir la Butte Montmartre !

Planifier son trajet

Il est désormais possible de calculer son itinéraire d'un point A à un point B directement depuis l'application Vélib'. Cette fonctionnalité a été développée aux côtés de Géovélo, une plateforme de référence pour les cyclistes.

Mesures d'hygiène

Pour participer à la réduction des risques de transmission du Covid-19, Vélib' effectue un nettoyage régulier de l'ensemble de ses stations. Les vélos sont par ailleurs désinfectés lors de chaque opération de maintenance.



© Mairie du 18^e



© Erwan Floc'h

Les circulations cyclables appellent la vigilance, notamment vis-à-vis des piétons. Les cyclistes sont tenu.e.s de respecter la signalisation routière, sauf indication contraire. Un non-respect du code de la route est un motif de contravention.

DES TRANSPORTS GRATUITS POUR LES MOINS DE 18 ANS

Pour cette rentrée scolaire 2020, la Ville de Paris propose un remboursement intégral de la carte de transport des jeunes Parisiennes et Parisiens de moins de 18 ans.

Le précédent dispositif de remboursement intégral ou partiel selon les cas avait rencontré un succès lors de la rentrée 2019. Celui-ci est ainsi amplifié, compensant de manière intégrale les abonnements des jeunes de moins de 18 ans :

- Remboursement intégral de l'abonnement Imagine R Junior des jeunes Parisiens scolarisés en primaire et jusqu'à 11 ans dont le coût annuel s'élève à 24 euros.
- Remboursement à 100 % de l'abonnement Imagine R des collégiens, des lycéens et des jeunes apprentis suivant une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat qui sont domiciliés à Paris, dont le coût maximum annuel s'élève à 350 euros.
- Remboursement intégral de l'abonnement Imagine R (junior, scolaire ou étudiant) pour les jeunes Parisiens de moins de 20 ans en situation de handicap dont le coût maximum annuel s'élève à 350 euros.
- Attribution d'une aide équivalente au coût de l'abonnement Vélib' mécanique pour les Parisiens âgés de 14 ans à 18 ans abonnés à Vélib', dont le coût maximum annuel s'élève à 27,60 euros.

Pour remplir le formulaire, rendez-vous sur www.paris.fr

LA RENTRÉE DES CONSEILS DE QUARTIER

Les rencontres publiques des Conseils de quartier font leur rentrée dès le mois d'octobre dans le 18^e.

Conseil de quartier Goutte d'Or-Château Rouge : Mardi 6 octobre à 18h30

Conseil de quartier Charles Hermite-Evangile : Jeudi 8 octobre à 18h30

Conseil de quartier La Chapelle-Marx Dormoy : mardi 13 octobre à 18h30

Conseil de quartier Moskova- Pte Montmartre – Pte de Clignancourt : jeudi 15 octobre à 18h30

Les rencontres de novembre, pour les Conseils de quartier Grandes Carrières-Clichy, Clignancourt-Jules Joffrin, Amiraux-Simplon-Poissonniers et Montmartre, se dérouleront courant novembre, les dates sont à venir.

Les lieux de ces réunions seront communiqués ultérieurement.

L'ordre du jour est élaboré en amont par les habitant.e.s, associations et commerçant.e.s, au travers d'un formulaire envoyé par mail et accessible à tou.te.s sur la plateforme web «Participez Paris 18». Les contributions à l'ordre du jour seront également recueillies lors de temps d'échanges entre les habitant.e.s, les élu.e.s référent.e.s et le service démocratie locale. Les rencontres commenceront par des discussions par tables thématiques, afin que chacun.e travaille sur les sujets du quartier qui l'intéressent. Des intervenant.e.s pourront être présents pour alimenter les échanges. Les discussions pourront être partagées en plénière. Ces rencontres seront l'occasion de mettre en lumière les sujets et projets à travailler collectivement dans le cadre du Conseil de quartier durant les mois à venir.

Contactez le service démocratie locale : cq18@paris.fr, 0153411788.





AGENDA

En raison du contexte sanitaire actuel et de son évolution certains événements sont susceptibles d'être annulés, nous vous conseillons de vous rapprocher des organisateurs avant de vous rendre à l'événement.

#DÉMOCRATIE LOCALE

► CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement sera diffusé en direct sur :

www.conseil18.fr

lundi 21 septembre à 18h30

> mairie du 18^e - salle des mariages

#MÉMOIRE

► 102^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

mercredi 11 novembre à 10h

> mairie du 18^e - hall d'accueil

#CULTURE

► CLIGNANCOURT DANSE SUR LES RAILS

samedi 19 et dimanche 20 septembre

> Les Jardins du Ruisseau

► OPEN AIR

journée de concerts

samedi 19 septembre de 12h à 22h

> Hasard Ludique - 128, avenue de Saint Ouen

- www.lehasardludique.paris

► SPECTACLE OPÉRA « LA FLÛTE ENCHANTÉE »

dimanche 20 septembre à 16h30

> parc Chapelle Charbon - 5, rue de la Croix moreau

► LE PRINTEMPS DES RUES

samedi 26 et dimanche 27 septembre

- www.leprintempsdesrues.com

► NUIT BLANCHE DES ENFANTS

samedi 3 octobre de 19h à 22h

> mairie du 18^e

- plus d'infos pages 16-17

► FÊTE DES VENDANGES DE MONTMARTRE

« Futur en fête dans le 18^e »

du mercredi 7 au dimanche 11 octobre

- www.fetedesvendangesdemontmartre.com

► LES PORTES D'OR

du vendredi 9 au lundi 12 octobre

- www.portesdor.fr

► EXPOSITION « DANS LES TÊTES DE STÉPHANE BLANQUET »

jusqu'au vendredi 30 juillet 2021

> Halle Saint Pierre - 2, rue Ronsard

- www.hallesaintpierre.org

► EXPOSITION « CROYANCES: FAIRE ET DÉFAIRE L'INVISIBLE »

jusqu'au dimanche 27 décembre

> Institut des Cultures d'Islam - 56, rue Stephenson

- www.institut-cultures-islam.org

► EXPOSITION DE MIGUEL RIO BRANCO

jusqu'au dimanche 6 décembre

> le BAL - 6, impasse de la Défense

- www.le-bal.fr

► THÉÂTRE « BANANAS (AND KINGS) »

jusqu'au dimanche 1^{er} novembre

> Théâtre de la Reine Blanche - 2 bis passage Ruelle

- www.reineblanche.com

► D'ANVERS AUX ABBESSES

Portes ouvertes d'ateliers d'artistes

du vendredi 6 au dimanche 8 novembre

- www.anversauxabbesses.fr

#FAMILLE ET ENFANCE

► RÉUNION D'INFORMATION SUR LES MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

mercredi 30 septembre à 17h

mardi 25 novembre à 17h

> mairie du 18^e

- sur inscriptions obligatoires : rif18@paris.fr

#ANIMATIONS LOCALES

► LA FÊTE DE LA GOUTTE D'OR

vendredi 26 et samedi 26 septembre

> square Léon

- gouttedorenfete.wordpress.com

#SANTÉ

► JOURNÉE MONDIALE DE LA VUE

tests et dépistages des troubles de la vue Michel Goldenberg

- gratuit

jeudi 8 octobre de 10h à 18h

> mairie du 18^e - hall central

LA FÊTE DES VENDANGES DE MONTMARTRE

Difficile de passer à côté de la Fête des Vendanges de Montmartre, tant elle fait chaque année vibrer le 18°. Du 7 au 11 octobre, rendez-vous pour des jours hors du temps.

Pour cette 87^e édition, c'est le Futur qui est à l'honneur : un saut dans le temps, dans le Paris de demain, un quotidien réinventé. Dans tous les quartiers du 18^e, vous retrouverez une sélection variée de rendez-vous festifs et culturels.

L'organisation de la Fête des Vendanges de Montmartre veille tout particulièrement à l'application des règles sanitaires en vigueur. Selon la situation, certains événements sont susceptibles d'être annulés. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fetedesvendangesdemontmartre.com

► SOIRÉE DE LANCEMENT – CAPSULE 2030

Mercredi 7 octobre à 19h30, à la Mairie du 18^e – Accès libre dans la limite des places disponibles

Présentation du programme et animations culturelles diverses.

► PARCOURS DU GOÛT

Du 9 au 11 octobre, sur le parvis du Sacré-Cœur.

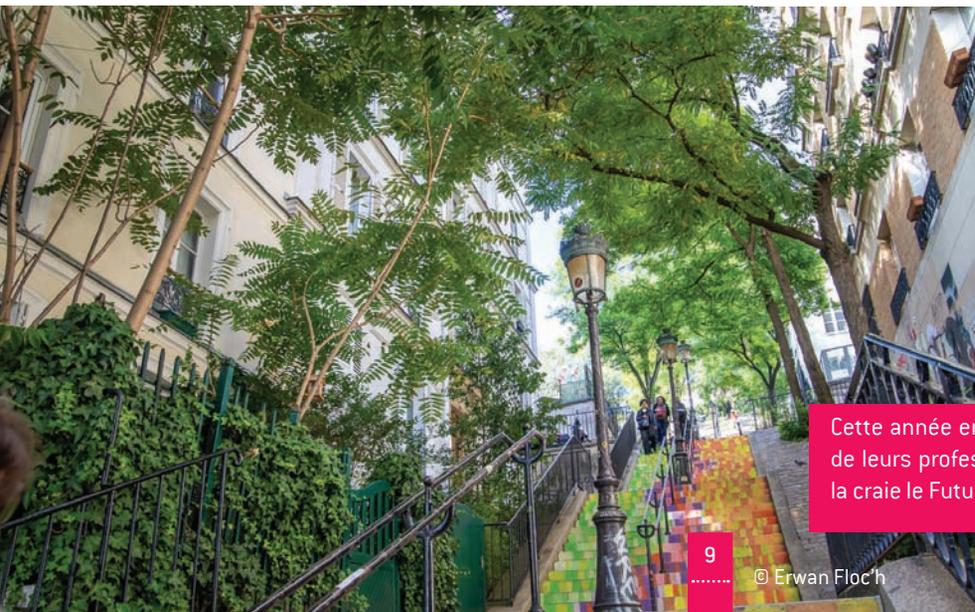
Des centaines de producteurs du terroir français vous proposent de déguster les produits de leurs régions.

► GRAND DÉFILÉ DES CONFRÉRIES

Samedi 10 octobre, de 11h45 à 13h30, rue des Saules

Plus d'une centaine de confréries défilent dans les rues de Montmartre : un spectacle haut en couleurs !

La Fête des Vendanges de Montmartre, c'est aussi des expositions, des performances et des balades partout dans le 18°. Découvrez la programmation complète sur : www.fetedesvendangesdemontmartre.com/



Cette année encore, enfants du 18^e, accompagné.e.s de leurs professeurs d'arts plastiques, imagineront à la craie le Futur sur les marches de Montmartre.



DOSSIER

L'ÉCOLE À PARIS 18

© Erwan Floç'h

EN CE MOIS DE SEPTEMBRE, LES ÉCOLIER.E.S ONT REPRIS PLACE SUR LES BANCS DES SALLES DE CLASSE APRÈS UNE LONGUE COUPURE : DES SEMAINES DE CONFINEMENT OÙ LE TRAVAIL À DISTANCE ÉTAIT DE MISE, SUIVIES PAR DES VACANCES D'ÉTÉ BIEN MÉRITÉES.

PLUS QUE JAMAIS, DANS LE 18^E ARRONDISSEMENT, LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES, LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS, L'ÉQUIPE MUNICIPALE, SONT MOBILISÉS POUR PERMETTRE AUX JEUNES UNE RENTRÉE DANS DES CONDITIONS OPTIMALES. PROTOCOLE SANITAIRE, CHANTIERS DE L'ÉTÉ... RETROUVEZ DANS CE DOSSIER TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RENTRÉE DES CLASSES 2020-2021 DANS LE 18^E.



RENTÉE SCOLAIRE 2020 : LES CHIFFRES CLÉS

38 établissements en REP

16 établissements en REP+

6050 élèves en écoles maternelles

8484 élèves en écoles élémentaires

45 enfants en toute petite section

14 000 repas servis chaque jour dans
les cantines

11 collèges, dont 6 en REP et 2 en
REP+



LE MOT DE CARINE ROLLAND

Déléguée auprès du Maire du 18^E
en charge des Affaires scolaires.

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

C'est la rentrée des classes !

Il s'agit toujours d'un moment important pour la vie des familles, et surtout pour les enfants. C'est l'heure des retrouvailles avec les camarades, l'heure de découvrir sa classe, son maître ou sa maîtresse, le moment aussi de découvrir ou redécouvrir l'école après les travaux qui ont été réalisés pendant l'été.

Retrouver le chemin de l'école est d'autant plus important après l'enchaînement de la période de confinement et des vacances scolaires.

Nous traversons ensemble une période difficile, une traversons une crise sanitaire et sociale. Avec Eric Lejoindre, nous savons combien cette période est contraignante pour les écoles et les familles : respecter les distances physiques, éviter le brassage des groupes d'enfants, nettoyer les classes, arriver à l'école de manière échelonnée... Cela demande un effort de la part de tous et toutes, animateurs et animatrices, directeurs et directrices, parents d'élèves, agents d'entretien, afin de limiter la circulation du virus.

Un grand merci à tous pour votre respect des consignes, et l'ensemble du travail qui a été mis en place par les équipes pédagogiques qui a permis d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce numéro, nous revenons sur l'été et abordons les dispositifs particuliers mis en place pour la rentrée scolaire. L'été, lorsque les écoles ne sont pas lieu d'accueil pour les centres de loisirs, est l'occasion de réaliser des travaux importants. Et nous vous informons aussi sur les activités réalisées en centres de loisirs dans le 18^e.

Une nouvelle année démarre, je souhaite à toutes et tous une belle rentrée scolaire, une rentrée où plus que jamais, nous avons besoin d'être ensemble.

Carine Rolland.



MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES : LA VILLE DE PARIS MOBILISÉE

Afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions, un protocole sanitaire est appliqué dans chaque école du 18^e. Les services de la Ville, personnels des écoles, directrices et directeurs, enseignantes et enseignants, sont pleinement mobilisés pour l'appliquer et le faire respecter au quotidien.

- **Port du masque**

Dans les établissements scolaires, le port du masque est obligatoire pour tous les agents, y compris pendant les temps de pause. Des recommandations sur la meilleure façon de le manipuler ont été remises aux personnels. Pour les élèves, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans, en lieu clos comme en extérieur.

- **Lavage des mains**

Le lavage des mains demeure un geste barrière clé. Des consignes ont été rappelées à tous les personnels, et des rappels sont effectués tout au long de la journée, afin que ces lavages soient les plus réguliers et efficaces possibles.

- **Organisation des espaces**

Dans les espaces clos (salles de classes, réfectoires, bibliothèques) le personnel veille à ce que les enfants puissent se tenir à distance les uns des autres d'au moins un mètre. Les dispositions des salles sont adaptées en conséquence. Les espaces clos font l'objet d'une aération régulière, à hauteur de trois fois par jour. Dans les espaces extérieurs, le personnel est chargé de veiller à ce que le brassage des groupes et classes soit limité au maximum. Cette organisation permet de limiter, si un élève tombait malade, la mise en quatorzaine d'un grand nombre d'enfants «contacts».

- **Organisation des groupes**

La constitution des groupes répond à la nécessité de ne pas mélanger les élèves. Sur les temps d'activités périscolaires, à la cantine, sur les temps du mercredi, les élèves de classes différentes ne doivent pas être rassemblés. Lors des temps d'arrivées ou de sortie des enfants, le personnel veille à ce que les rassemblements soient évités. Ils peuvent ainsi prévoir des arrivées et départs échelonnés, selon les établissements, en lien avec les parents d'élèves.

- **Nettoyage et désinfection**

Les consignes de nettoyage et de désinfection font l'objet d'un rappel régulier auprès du personnel. Dans les locaux des agents de service, des affiches ont été apposées, rappelant les bons gestes en termes de protection et de nettoyage. Les personnels en charge du nettoyage sont également associés aux temps d'échanges concernant les consignes, afin de disposer de l'information la plus claire possible.

Pour plus d'informations sur l'application du protocole, veuillez vous adresser à la direction de votre établissement.



DES LOCAUX RÉNOVÉS POUR LA RENTRÉE : LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

L'été est un temps privilégié pour entreprendre des travaux dans les établissements scolaires. De nombreuses rénovations ont ainsi pu avoir lieu aux mois de juillet et d'août : rénovations, changement de vitrages, peintures... De quoi accueillir les élèves dans les meilleures conditions de travail pour cette rentrée scolaire.

En raison du contexte sanitaire et de l'extension du nombre de centres de loisirs mobilisés pour l'accueil des enfants au cours de l'été 2020, un certain nombre de travaux ont été reportés aux vacances de la Toussaint ou à l'été 2021.



ÉCOLES MATERNELLES

- 1, rue Paul Abadie : modernisation de l'ascenseur, réfection des peintures.
- 5-7, rue Carpeaux : ravalement du mur mitoyen.
- 72, rue Championnet : modernisation des sanitaires, peinture du plafond du dortoir et reprise du sol du palier.
- 4, rue Jean-Baptiste Clément : réfection des peintures, modernisation des canalisations, remplacement de portes vitrées, dépose du auvent métallique de la cour et entretien de la toiture-terrasse.
- 51, rue du Département : modernisation du bloc sanitaire.
- 2, rue Françoise Dorléac : réparation d'une fuite, remplacement d'un vitrage.
- 3, rue Ferdinand Flocon : remplacement des stores.
- 57, rue de la Goutte d'Or : travaux et petits aménagements.
- 20, rue Hermel : modernisation des menuiseries.
- 19, rue Labori : remise en service des sanitaires
- 62, rue Lepic : réfection des peintures, modernisation des sanitaires.
- 26, rue du Mont-Cenis : reprise des marches, nettoyage des chénaux.
- 77, rue du Mont-Cenis : modernisation des menuiseries.
- 56, rue d'Orsel : modernisation des menuiseries.
- 7, rue Gustave Rouanet : dégorgement de la galerie du sous-sol, remplacement des vannes d'arrêt, travaux dans les sanitaires.
- 3, rue Saint-Luc : travaux d'aménagement
- 7, rue Tchaïkovski : remplacement des stores
- 52, rue Vauvenargues : rénovation du réfectoire, nettoyage des chénaux.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- 69, rue Championnet : vitrification des parquets, anti pince-doigts.
- 113, rue Championnet : contrôle des lignes de vie.
- 67, rue Damrémont : réfection des peintures (couloirs, escaliers, réfectoire, salle de classe), remise en état du collecteur principal.
- 61, rue de Clignancourt : insonorisation du réfectoire
- 8, rue Françoise Dorléac : modernisation des portes du préau, réfection de la ventilation de la cave, remplacement de la porte du sous-sol, rénovation électrique du portillon.
- 27, rue Emile Duployé : remplacement du vitrage d'un couloir, remise en état de la trappe gaz.
- 1, rue Foyatier : réfection des sanitaires
- 49, rue de la Goutte d'Or : fusion des systèmes de sécurité incendie.
- 3, rue Maurice Genevoix : pose de panneaux photovoltaïques.
- 29, rue Joseph de Maistre : hydrocurage des sanitaires.
- 19, rue Labori : création de points d'eau dans les salles de classe
- 18, rue d'Oran : travaux dans le bureau des REV et la salle de musique.
- 142, rue des Poissonniers : remplacement d'un vitrage.
- 18, rue Sainte-Isaure : modernisation du bloc sanitaire de la cour, insonorisation du réfectoire.
- 14, rue du Simplon : remplacement de deux double vitrages.
- 50, rue Vauvenargues : réfection des peintures, nettoyage des chénaux, curage et nettoyage de la galerie.

Au collège Gérard Philippe : réalisation d'une Cour Oasis.

RETROUVEZ LA CARTE INTERACTIVE DES TRAVAUX DE L'ÉTÉ SUR WWW.MAIRIE18.PARIS.FR



LES RUES AUX ÉCOLES

Cet été, la Ville de Paris est intervenue dans plusieurs voies de l'arrondissement pour les piétonner dans le cadre du dispositif Rues aux Ecoles. Ces tronçons fermés à la circulation automobile ont été expérimentés en 2019 aux abords de plusieurs écoles du 18^e. Ce dispositif vise à garantir la sécurité des enfants et des familles et permet par la même occasion une baisse de la pollution. Six nouvelles Rues Aux Ecoles ont ainsi été créées :

- Rue Hermel, entre la rue Marcadet et la rue Duc
- Rue Marcadet, entre la rue Ernestine et la rue Emile Duployé
- Rue Emile Duployé, entre la rue Marcadet et la rue Stephenson
- Rue de la Guadeloupe, entre la rue Pajol et la rue du Canada
- Rue Ferdinand Flocon, entre la rue Simart et la rue Eugène Süe
- Rue Vauvenargues, entre la rue Marcadet et la rue Eugène Carrière -

CENTRES DE LOISIRS, CAISSE DES ÉCOLES : RETOUR SUR UN ÉTÉ ANIMÉ !

Cet été, un grand nombre d'établissements étaient mobilisés pour accueillir les élèves comme centres de loisirs. Une augmentation permettant de réduire le nombre d'enfants accueillis par sites, exigence fondamentale dans le contexte de crise sanitaire.

Réalisation de fresques, activités manuelles, artistiques et sportives : les activités proposées aux enfants au cours des mois de juillet et d'août étaient nombreuses. Merci au personnel mobilisé lors de cette période estivale.

Un certain nombre d'enfants ont également eu l'opportunité de profiter de séjours organisés par la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance de la Ville de Paris, ainsi que de la Caisse des Écoles du 18^e. Du Finistère aux Hautes-Alpes en passant par les Vosges, de séjours nature à des thématiques artistiques, les vacances étaient animées et riches en activités.



ZOOM SUR... LA CAISSE DES ÉCOLES DU 18^e

Les Caisses des Écoles sont des Établissements Publics Locaux. Ils sont présidés par le Maire d'arrondissement et administrés par un comité de gestion, composé de représentants de l'arrondissement et de membres élus ou de droit.

La mission première de la Caisse des Écoles est d'assurer la restauration dans les écoles publiques. Ce sont 14 000 repas qui sont servis par jour dans 83 établissements du 18^e. Confectionnés à la cuisine centrale, ils résultent d'un contrat de délégation de service public signé entre la Mairie du 18^e et le délégataire, la SOGERES. Ce dernier fait l'objet de contrôles réguliers et inopinés par une entreprise extérieure, évaluant l'hygiène, les grammages et la traçabilité. Parmi les exigences du cahier des charges, nous retrouvons celle de 60% de produits issus de l'agriculture biologique dans les assiettes, de 100% de viande Label Rouge, de poisson issu entièrement de la pêche durable. Il stipule également que 60% des produits sont issus de circuits courts, et propose une alternative végétarienne quotidienne ainsi qu'un repas végétarien hebdomadaire pour tou.te.s. Pour les mois à venir, l'objectif est de faire avancer la restauration collective vers une offre toujours plus durable et qualitative !

Zéro déchet : des gourdes pour les élèves !

4000, c'est le nombre de gourdes en matière recyclée qui ont été distribuées cet été par la Caisse des Ecoles aux enfants accueillis dans les centres de loisirs du 18^e arrondissement cet été. Un joli cadeau inscrit dans une démarche 100% développement durable !



ÉCOLES : MES DÉMARCHES

> Pour toute information sur l'inscription à l'école ou la sectorisation, rendez-vous sur www.mairie18.paris.fr

> Pour toute information sur la Caisse des Ecoles du 18^e, le paiement de la cantine, les menus de la semaine, rendez-vous sur www.cde18.fr



FOCUS

LA NUIT BLANCHE DES ENFANTS

© Erwan Floc'h - Nuit Blanche des enfants 2018

.....

RENDEZ-VOUS CULTUREL DÉSORMAIS INCONTOURNABLE DU DÉBUT D'AUTOMNE, LA NUIT BLANCHE DES ENFANTS REVIENT POUR SA 5^E ÉDITION LE SAMEDI 3 OCTOBRE PROCHAINE DE 19H À 22H. UNE NOUVELLE FOIS, LA MAIRIE DU 18^E ACCUEILLERA CET ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX PETIT.E.S PARISIEN.NE.S QUI NOUS FERA VOYAGER CETTE ANNÉE AU FIL DES SAISONS.

Dans le 18^e, nous avons depuis plusieurs années fait le choix de l'ouvrir aux plus jeunes. La Nuit Blanche des Enfants est un moment de culture et de partage ouvert à chacune et chacun, avec une adresse toute particulière à destination du jeune public.

Parce que l'accès à la culture est un moteur d'inclusion et d'épanouissement fondamental, nous souhaitons l'encourager dès le plus jeune âge. Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les penseurs et bâtisseurs de la ville de demain, il nous revient de leur faciliter le contact des arts et de susciter leur curiosité, de stimuler leur imaginaire.

Cette année, enfants et familles sont invités à déambuler dans la Mairie du 18^e au fil des saisons et au gré des couleurs. Une thématique qui nous emmène dans une balade fleurie bercée par le doux son des saisons avec les créations d'artistes du 18^e arrondissement.

Commissaires : Christophe Beauregard et Ségolène Brossette

**ENSEMBLE,
ÉMERVEILLONS-NOUS-EN !
BELLE NUIT BLANCHE
À TOUTES ET TOUS !**

AU FIL DES SAISONS

À travers cinq de ses oeuvres, l'artiste Florian VIEL vous emmène avec lui dans les souvenirs de ses voyages à travers le monde. De Paris jusqu'en Guyane, en passant par la jungle ou une aire d'autoroute, la faune et la flore sont au coeur de ces installations.

[Après la Tempête](#)

[Nenette](#)

[Opened Cage](#)

[Variation autour d'un paysage](#)

[Le soleil ne me brûlera que de loin](#)

par Florian VIEL, Art-Exprim

Déambulez au fil des saisons avec la création sonore de Lucie BORTOT où les sons naturels se transforment, se mélangent à des sons synthétiques et s'entrelacent pour créer un espace imaginaire où chacun et chacune s'invente sa propre histoire.

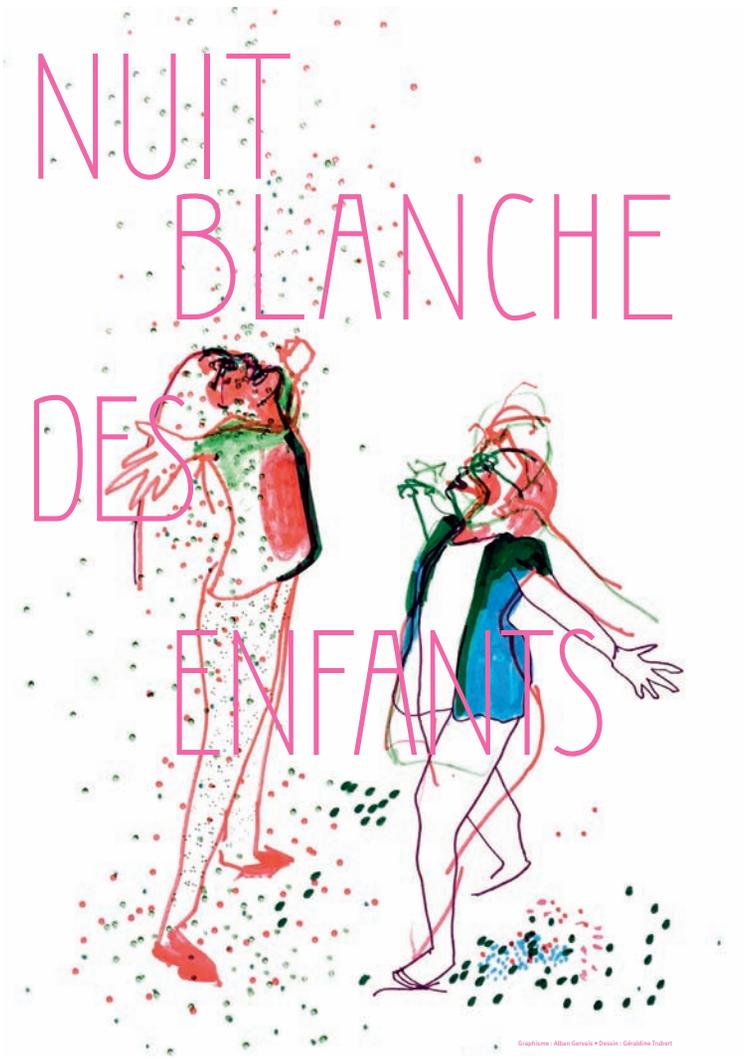
[Et si je marchais dans les feuilles \(durée 15 minutes\)](#)

par Lucie BORTOT, collectif MU

Deux fleuristes du 18^e à la maîtrise parfaite de l'art floral proposent un parcours fleuri et coloré à l'intérieur de la mairie qui vous plonge dans une ambiance bucolique et printanière.

[Installation florale](#)

par L'usine à Pétales



NUIT
BLANCHE
DES
ENFANTS

Graphisme : Alban Gervais • Dessin : Géraldine Tribert



© Sonia Yassa

TRÈS ATTENDU, LE PARC CHAPELLE CHARBON A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC LE 11 JUILLET 2020. FOCUS SUR CE NOUVEAU LIEU DE VIE AU CŒUR D'UN QUARTIER EN PLEINE MUTATION.

Chapelle Charbon, écrin de verdure dans un quartier en transformation

Le Parc Chapelle Charbon, tirant son nom du faisceau de raccordement reliant les voies de la Gare du Nord à celles de la Gare de l'Est, a une place stratégique, entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Aubervilliers. Situé entre la rue d'Aubervilliers, la rue de l'Évangile et la rue du Pré, il s'inscrit dans le Grand Projet de Renouvellement Urbain et Paris Nord Est, et particulièrement dans le projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Chapelle Charbon, un programme mixte comprenant des logements, des bureaux et des commerces. Chapelle Charbon, c'est en ce sens un écrin de verdure au sein d'un quartier en pleine mutation.



© Sonia Yassa



© Sonia Yassa

Composition du parc

Fort de ses 3,5 hectares, le parc comprend des espaces pour chacun.e, de balades, de jeux, de sports et d'activités variées. On y retrouve :

- Un jardin partagé de 360 m² + 120 m²
- Un terrain multisport de 600 m²
- Un mur d'escalade de 30m²
- Une aire de jeux pour enfants de 6 à 12 ans de 750 m²
- Une aire de jeux pour enfants de 1 à 6 ans de 300 m²
- Un parcours d'aventure de 260 m²
- Un terrain de pétanque
- Un verger
- Plusieurs tables de pique-nique

Les pelouses du parc, en cours de pousse, sont d'ores et déjà partiellement accessibles. Elles le seront dans leur intégralité d'ici l'arrivée de l'hiver.

Un lieu de vie et de culture

Depuis son ouverture, Chapelle Charbon a déjà accueilli de nombreuses manifestations. Citons notamment les projections de films dans le cadre du festival 1001 Images, ou encore le spectacle poétique et musical de la Cie MPDA – Alexandra Lacroix, « Persées ». Des premiers événements qui contribuent à faire de Chapelle Charbon un véritable lieu de vie et de culture pour le quartier !

Horaires et accès

Du lundi au vendredi : 13h30 – 19h00
Les samedis et dimanches : 9h00 – 19h00

L'accès au parc, pour le moment unique, s'effectue rue de la Croix Moreau. Il sera par la suite complété par cinq autres voies d'entrée.





MAIRIE PRATIQUE

SE FAIRE DÉPISTER DU COVID-19 GRATUITEMENT

Dans un contexte de hausse des contaminations, le dépistage est un moyen de contenir sa propagation. En complément des dépistages réalisables dans les laboratoires privés, la Ville de Paris et l'ARS proposent dans chaque arrondissement des lieux de dépistages gratuits. Si vous présentez des symptômes, merci de vous adresser au plus vite à votre médecin, pouvant vous adresser un dépistage prioritaire.

Pour retrouver la liste des dépistages gratuits dans le 18^e ainsi que dans tout Paris, rendez-vous sur www.paris.fr

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR L'ESPACE PUBLIC

Le préfet de police, en concertation avec la Maire de Paris, a rendu obligatoire le port du masque sur l'espace public dans Paris ainsi qu'en petite couronne. Cette obligation vaut pour les piétons circulant dans les espaces publics, trottinettes et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Sont dispensés de cette obligation :

- Les usagers circulant dans les véhicules motorisés (voitures de particuliers, camionnettes ou poids lourds des professionnels)
- Les cyclistes et personnes pratiquant une activité physique telle que la course à pied
- Les personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical

Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 135 euros. Les services de la Ville de Paris et de l'Etat sont mobilisés pour faire respecter ces mesures : ils sont habilités à verbaliser, et effectuent un fort travail de prévention. Que ce soit en intérieur ou en extérieur, le port du masque est un moyen efficace de contenir la propagation du virus. Ensemble, restons vigilant.e.s et protégeons notre santé ainsi que celle de notre entourage.

OPTIMISER LE PORT DE SON MASQUE

Pour limiter au maximum les contaminations du Covid-19, appliquer les bons gestes pour utiliser un masque est primordial.

Mettre son masque

Il est primordial de bien se laver les mains avant l'utilisation du masque. Placez ensuite le masque par ses élastiques, pincez le bord rigide au niveau du nez s'il en comporte un puis abaissez le masque sous le menton. Les masques chirurgicaux jetables ayant une face bleue et une face blanche doivent être positionnés de façon à ce que la face bleue soit vers l'extérieur.

Les gestes à éviter lorsqu'on porte un masque

Il est recommandé de ne pas placer le masque sur le front ou sous le menton, ni de le toucher une fois placé sur le visage, de le mettre dans sa poche ou sac à main après avoir été porté, de réutiliser un masque jetable.

Retirer son masque

Un masque peut être porté 4 heures. Il est recommandé de se laver les mains et de l'enlever en ne touchant que les élastiques. Un masque jetable doit être jeté dans une poubelle dédiée. Ce sac doit être refermé puis conservé 24 heures avant d'être jeté dans le bac des déchets ménagers non recyclables. Si vous utilisez un masque en tissu, il doit être lavé à 60° pendant 30 minutes. Une fois le masque retiré, il est nécessaire de se laver de nouveau les mains.





UNE SECONDE VIE POUR VOS APPAREILS

À travers les collectes solidaires, EcoSystem vous propose de récupérer vos appareils, même hors de marche, pour les réemployer. Après le succès des collectes du mois de septembre, celles-ci reviennent dans le 18^e le 14 novembre.

Tous les appareils électriques et électroniques sont acceptés lors des collectes :

- Gros électroménager : frigo, machine à laver, sèche-linge, cuisinière, plaque de cuisson, etc.
- Petit électroménager : téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, micro-ondes, bouilloire, fer à repasser, etc.
- Écrans, téléviseurs et moniteurs : TV cathodiques, écrans plats, etc.
- Matériel informatique : ordinateurs, cartes électroniques, disques durs, câbles, etc.

Rendez-vous samedi 14 novembre de 10h à 14h

- Au 43 bis, rue Darnémont
- Au 38, rue du Poteau
- Place de Torcy

COLLECTES SOLIDAIRES

DANS LE 18^e ARRONDISSEMENT

C'est le moment de sortir vos appareils électriques des tiroirs, caves et greniers !



Mairie du 18^e



Services municipaux

Lundi - Vendredi : 8h30 - 17h00

Jeudi : 8h30 - 19h30

Samedi : 9h00 - 12h30

(Uniquement déclarations de naissance et de décès - Service de l'Etat Civil.)

01 53 41 18 18

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS cedex 18

M° Jules Joffrin, ligne 12

Bus : 31, 60, 80, 85, Montmartrobus

Stations Vélib' N° 18025, 18021,

18030, 18016

> Service enfance

Rez-de-chaussée haut

Pour le Relais Info Famille (RIF) : horaire spécifique le jeudi 14h-19h30

> Service Élections

Rez-de-chaussée haut

> Service État-Civil

2^e étage, aile B, Bureau 207

Décès : 2^e étage, aile B, Bureau 208

Mariages : 2^e étage, aile B, Bureau 209

> Service des Affaires Générales

et Recensement de la Population

3^e étage, aile B, Bureau 310

> Caisse-Régie

1^{er} étage, aile B, Bureau 103

Lundi - vendredi : 9h30-12h et 14h-16h30

> Caisse des Écoles

Rez-de-chaussée haut

> Antenne logement

1^{er} étage, aile B

Accueil, inscriptions des demandes de logement social et renouvellement.

Les démarches liées à la gestion de votre dossier de demande de logement social.

www.demande-logement-social.gouv.fr

> Tribunal d'Instance

Greffe du tribunal : rez-de-chaussée, aile A

Tél : 01 49 25 83 25 (appel jusqu'à 16h)

Lundi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h-16h

Salle d'audience : rez-de-chaussée haut, aile A



TRIBUNES POLITIQUES

À VOS CÔTÉS PENDANT LA CRISE

La crise sanitaire que nous traversons et les bouleversements économiques et sociaux en découlant sont d'une gravité inédite. Notre devoir est de vous accompagner et de vous protéger sur tous les plans.

Parmi les forces du 18^e, la diversité commerciale occupe une place cruciale. C'est pour la préserver que la Ville a lancé, entre autres, l'appel à projets «Relancer mon entreprise autrement». Il prévoit 6 millions d'euros pour permettre aux entrepreneurs, commerçant.e.s, artisan.e.s, de poursuivre leur activité face aux défis posés.

Nos restaurants, nos cafés, forgent la culture et l'âme de nos quartiers et participent à sa convivialité, qui nous est si chère. C'est pour faire vivre Paris, pour les habitant.e.s, mais aussi pour apporter une aide à ces enseignes, que nous

avons souhaité l'extension des terrasses. Notre 18^e, quartier de partages et de solidarités, doit le rester. C'est pour cette raison que nous, élu.e.s, soutiendrons sans relâche les commerçant.e.s, artisan.e.s, entreprises d'Économie Sociale et Solidaire, dans le maintien de leur activité.

C'est aussi pour vous, habitant.e.s, pour votre tranquillité que nous faisons preuve de fermeté à l'égard des enseignes ne respectant pas les règles édictées par l'arrêté préfectoral. À chaque situation, nous adapterons les dispositifs déjà renforcés. Chacun.e d'entre-nous est amené à jouer le jeu. Parce que le vivre-ensemble est une valeur fondamentale, il est de notre devoir de faire respecter cet équilibre entre réjouissances et respect d'autrui. Vous pouvez compter sur nous.

Le Groupe des élu.e.s Paris en Commun : Maya Akkari, Nadia Benakli, Kadiatou Coulibaly, Jean-Philippe Daviaud, Afaf Gabelotaud, Jacques Galvani, Mario Gonzalez, Kévin Havet, Ayodele Ikuesan, Eric Lejoindre, Ariel Lellouche, Gilles Ménède, Dieudonné Ngomou, Marie-Laure Casier, Sarah Proust, Carine Rolland, Gabrielle Siry Houari, Violaine Trajan.

GRATUITÉ DES MASQUES POUR TOUTES ET TOUS

Chomage, plan sociaux en cascade... Beaucoup de nos concitoyens voient leurs ressources baisser alors que leurs dépenses en produits de première nécessité, elles, ne baissent pas. Le plan de relance voté pour faire face à la crise sanitaire du Covid ne doit pas servir à payer les dividendes des actionnaires !

Les plus fragilisés par la crise sanitaire qui est devenue une crise sociale ont besoin d'une aide immédiate et bien supérieure aux premières mesures décidées. Ce n'est pas aux familles de payer leur masques, seul rempart efficace contre l'épidémie.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de prendre cinq mesures de solidarité nationale :

Groupe des élu.e.s communistes, Génération.S et citoyen.ne.s

- Gratuité des masques pour toutes et tous

- Blocage des prix de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie, des télécoms et suppression de la TVA sur les produits de première nécessité

- Gel des loyers et des prêts immobiliers

- Versement d'une allocation exceptionnelle jusqu'à 300 euros par mois pour les 9 millions de français.es qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

- L'indemnisation à 100 % du chômage partiel et l'augmentation du SMIC de 20 % et des plus bas salaires, des minimas sociaux et des pensions en conséquence.

STOP À LA 5G EN ATTENDANT LES ÉTUDES

D'ici la fin de l'année 2020 la 5G sera lancée alors même que d'une partie non négligeable des français.e.s n'a pas accès au haut débit. Si rien ne prouve que cette technologie va améliorer notre quotidien, nous savons qu'elle va augmenter massivement les ondes environnantes et les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

En effet, la 5G va multiplier par dix la vitesse et le transfert des données. Nous allons consommer plus de services numériques, devoir remplacer nos smartphones et construire de nouveaux datacenters. Une gabegie de terres rares et d'énergie. En Chine par exemple, la 5G est mise en veille la nuit car trop énergivore.

Des études sanitaires qui analysent les effets de la 5G sur

Les élu.e.s écologistes - Anne-Claire Boux, Léa Balage El Mariky, Mams Yaffa, Anzoumane Sissoko, Victoria Barigant, Antoine Dupont, Thierry Cayet, Fanny Benard, Manal Khallouk, Sylvie Pulido, Emile Meunier, Douchka Markovic, Frédéric Badina-Serpette - elu.e.secolos18@gmail.com

notre santé sont en cours mais des indices nous alertent déjà. Une antenne 5G ne diffuse pas un nuage d'ondes comme pour la 4G mais un faisceau précis vers le téléphone. Or, ce faisceau augmente la température des insectes. Quid si celui-ci touche l'œil ou le tympan ?

La 5G pose un grave problème écologique et une vraie question sanitaire. Nous demandons donc un moratoire en attendant le résultat des études. Celles-ci viendront éclairer un véritable débat démocratique, qui doit avoir lieu dans chaque ville, afin de déterminer si nous avons besoin de la 5G au regard des risques encourus. Ce n'est pas aux géants du numérique de décider pour nous. C'est à nous de choisir comment la technologie doit être mise au service du progrès humain.

QUARTIER BARBÈS: IL Y A URGENCE À AGIR

On ne peut se résigner à la situation vécue dans nord-est de la capitale. Elle ne cesse de s'aggraver dans une forme d'indifférence. Les Parisiens sont confrontés au quotidien à des incivilités, des trafics, des ventes à la sauvette et une saleté des rues qui ne sont pas acceptables.

Ils ne constatent aucune évolution et demandent une action urgente des pouvoirs publics.

Dès 2019, nous avons proposé un plan d'urgence global pour le nord-est, avec la nomination d'un adjoint au maire de Paris dédié. La situation impose un changement de méthode et de suivi afin d'obtenir des résultats en termes de tranquillité et de propreté notamment.

Le déploiement d'une véritable police municipale, le

lancement des travaux d'intérêt général, des effectifs de police supplémentaires, un plan propreté prioritaire, un renforcement de la vidéo protection, un plan de soutien et de diversification commerciale, d'embellissement et d'apaisement de la voirie, d'investissement dans l'éducation, la culture et le sport sont des mesures concrètes attendues. Face à une situation qui s'est encore dégradée après le déconfinement, il y a urgence à agir.

Nous souhaitons que soit garanti à tous les habitants un même droit à la sécurité et à la tranquillité, où qu'ils vivent.

C'est l'affaire de tous. État, Préfecture de police, ville de Paris, en lien avec les habitants et les associations.

Pierre-Yves Bournazel, Député, Conseiller de Paris, Justine Henry, Conseillère d'arrondissement, Christian Honoré, Conseiller d'arrondissement

C'EST LA RENTRÉE...

C'est le temps des bonnes résolutions. Avec deux rentrées par an, on peut prendre deux fois des bonnes résolutions. La première, en janvier, est celle de l'exercice civil, la deuxième en septembre nous vient des années d'école. On a le droit de préférer la seconde, elle est bleue comme le ciel de septembre et elle a encore le goût de l'été.

La rentrée ne doit pas nous faire oublier les difficultés grandissantes de notre arrondissement.

A force d'empiler la misère sociale sur plus de misères sociales en continuant de fermer les yeux, à force de préférer jouer l'affrontement Police/Justice entre ministres plutôt que d'être aux côtés de celles et ceux qui sont victimes, il ne faudra pas s'étonner de l'atteinte prochaine d'un point de non-retour.

Depuis de nombreuses années, nous avons d'abondantes raisons de douter de l'efficacité du maintien de l'ordre : terrorisme, assassinats, vitrines saccagées, voitures en feu, passage à tabac, meurtre de conducteur de bus, trafics en tous genres et en toute impunité, usage d'armes de guerre, insultes, harcèlement de rue des femmes, viols, vols et violences. La sécurité des personnes n'est plus assurée dans le 18ème.

Le sentiment d'insécurité n'est pas un fantasme c'est une réalité !

C'est donc à ces bonnes résolutions que les élus du 18ème arrondissement doivent réfléchir ! Il est grand temps d'apporter des solutions concrètes aux habitants désemparés et démunis face à un environnement aussi peu propice à la vie en société.

Rudolph Granier, Conseiller de Paris, Angélique Michel, Benoît Cuturello, Anne Giudicelli, Conseillers d'arrondissement.

Nous contacter : ChangerParis18@gmail.com



© Mairie du 13^e

NADÈGE PASSEREAU

Déléguée générale de l'Association pour le Développement de la Santé des Femmes (ADSF)

«*Je ne peux pas être ailleurs*». C'est ce que nous confie Nadège lorsqu'on la questionne sur son engagement. Un besoin d'agir et de ne pas laisser les choses se faire d'elles-mêmes, reflété dans un parcours varié. Formée en marketing et après avoir œuvré dans les nouvelles technologies et l'artisanat, elle s'oriente vers l'humanitaire en 2005, rejoignant les équipes de Médecins Sans Frontières. Mobilisée sur le terrain, c'est en intervenant à Grande-Synthe auprès de publics migrants qu'elle est interpellée par la place des femmes. La rencontre du président fondateur de l'Association pour le Développement de la Santé des Femmes (ADSF), Bernard Guillon, l'amène en 2016, à prendre part à l'aventure.

«*Au quotidien, il y a des dames dans la rue qui ne vont pas bien*». Oubliées, souvent invisibles, beaucoup de femmes sont dans la nécessité de recevoir un accompagnement médical et psychologique. Tel est le constat de départ de l'association, qui met ses activités en place. Au départ centrée sur les bidonvilles, elle étend progressivement les publics auprès desquels elle intervient : femmes victimes de trautes, en situation d'addiction, issues de fugues, travailleuses pauvres, prostituées, en situation de grande errance...

Les équipes mobiles constituent aujourd'hui un des leviers de l'ADSF. Elles vont à la rencontre des femmes pour leur demander comment elles vont, leur proposer des produits d'hygiène et les orienter, après une évaluation de leurs besoins, vers des professionnels de santé. Urgence, prévention et dépistage, c'est une action située à divers niveaux : santé physique, gynécologie, santé mentale, mise à l'abri et accompagnement administratif comme pour l'ouverture de droits. L'ADSF compte six Femmes

Repères: «*recrutées sur nos terrains et formées à la médiation, elles vont, par une similitude d'expériences ou de culture, savoir apporter les mots justes d'autres femmes*», nous explique Nadège. L'équipe organise aussi des groupes de parole autour du soin de soi et du rapport au corps : «*Un corps qui à la fois fait vivre mais qui fait aussi l'objet de violences. C'est souvent par-à que commencent les traumatismes*».

Aux côtés de l'Armée du Salut, l'ADSF crée la Cité des Dames, accueil de jour et de nuit dans le 13^e arrondissement. Réussite supplémentaire, le local de l'association devient en septembre 2019 un lieu d'accueil de jour. Les femmes peuvent rencontrer des

professionnels et bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs situations, ici, rue Bernard Dimey. Ce quartier, il est pour Nadège «*Le plus vivant, le plus ouvert, tolérant et solidaire... Et ça doit rester comme ça !*».

«Dans la rue, les femmes sont souvent invisibles, et leurs besoins peu pris en compte»

Au cours du confinement, en plus de maintenir l'activité des équipes mobiles, l'ADSF a réalisé des distributions alimentaires, des mises à l'abri, des tests PCR ainsi qu'une campagne téléphonique, s'assurant que les femmes suivies étaient informées et en sécurité. Ce sont plus de 110 femmes qui ont pu bénéficier de mises à l'abri dans les 17^e et 18^e arrondissements pendant cette période, grâce à l'ADSF.

Ce que l'on peut souhaiter de mieux pour la suite à l'association ? «*Une pérennité et la possibilité d'ouvrir d'autres lieux pour accueillir les femmes*». Nous l'espérons : l'ADSF, c'est une action cruciale, rendue possible par des médecins, psychologues et citoyens bénévoles mais surtout grâce à une équipe plus qu'engagée. Merci, Nadège.